

Comment remplir sa déclaration de cotisations au CDG45

Depuis le 1er janvier 2019, il n'y a **plus qu'UNE SEULE déclaration en ligne** accessible depuis la page d'accueil du site internet du Centre de Gestion du Loiret.

DÉROULÉ DE LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION

- **Dès la validation des paies**, aller sur www.cdg45.fr et cliquer sur le bouton « **Net cotisations** » dans l'espace Accès rapide au milieu de la page.
- Indiquer les identifiants. Si vous ne les avez pas, contacter le CDG qui vous les fournira. **Ne pas hésiter à consulter le guide d'utilisation** présent sur la page d'accueil du logiciel une fois les identifiants rentrés, ou en cas de problème contacter le CDG.
- Cliquer sur la page « Net cotisations » à côté du bouton Accueil. Changer le statut de la recherche sur « A déclarer » et cliquez sur Rechercher
- **Sélectionner et cliquer sur la période souhaitée pour accéder au masque de saisie.** Compléter les informations dans le tableau « Catégorie d'agents » : effectif et montant total des salaires pour chaque catégorie.

NB : le montant total des cotisations se calcule **AUTOMATIQUEMENT** dans le tableau « Nature des cotisations ».

ATTENTION : toute rubrique du tableau de catégorie ne vous concernant pas doit être mise à 0.

ATTENTION : en cas de doute lors du remplissage des informations, **NE PAS VALIDER** la déclaration, mais **L'ENREGISTRER** afin de pouvoir revenir dessus ultérieurement

- Après avoir vérifié les informations, valider la déclaration de cotisations et procéder au virement du mandat de cotisations.

ATTENTION : La déclaration doit correspondre à **UN MANDAT UNIQUE** qui peut avoir une ou plusieurs lignes d'imputation. Faire figurer le **numéro de la déclaration** sur le mandat :

CDGCOT Identifiant – AnnéeM01

- Votre identifiant
- L'année de la période déclarée
- M pour mois, T pour trimestre, A pour année déclarée
- Le numéro du mois ou du trimestre déclaré (exemple : 01 pour janvier dans le cas d'une déclaration mensuelle, 02 pour avril-mai-juin dans le cas d'une déclaration trimestrielle)

BESOIN D'AIDE ?

Si vous rencontrez des difficultés lors de la rédaction de votre déclaration, **n'hésitez pas à contacter les services du Centre de Gestion :**

- Delphine SAUVANET au 02.38.75.85.36 ou Romain MARQUENIER au 02.38.75.66.25, ou par mail : comptabilite@cdg45.fr
- Laurent JANOT au 02 38 75 85 25, ou par mail : informatique@cdg45.fr